

Le 11 octobre 2022

**M<sup>e</sup> Adina Georgescu**  
Ligne directe : 514.871.5494  
acgeorgescu@millerthomson.com

**PAR SDE**

Me Véronique Dubois  
Secrétaire  
RÉGIE DE L'ÉNERGIE  
800, Place Victoria - Bureau 2.55  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**OBJET :** Demande relative à une étude visant à évaluer l'interchangeabilité de l'hydrogène et du gaz naturel dans le réseau de Gazifère Inc.  
Dossier de la Régie : R-4202-2022  
Notre dossier : 111216.0133

---

Chère consœur,

Suite à la vôtre du 6 octobre 2022 (pièce A-0017), nous vous transmettons les informations demandées relativement à la planification de l'audience prévue le 13 octobre 2022, à la demande de la Régie, dans le cadre du dossier en titre.

**Audience publique** (volet public)

Nous prévoyons que la preuve de Gazifère portant sur le volet public du dossier sera d'une durée approximative de 30 minutes.

Cette preuve sera présentée par un panel composé de mesdames Julie-Christine Lacombe et Isabelle Théberge ainsi que de messieurs Jean-Benoit Trahan, Benoit Gratton et Francis-Olivier Joncas, qui témoigneront à titre de témoins ordinaires. Les curriculum vitae des témoins de Gazifère sont déposés ci-joint, tel que requis par la Régie.

Les témoins prenant part à ce panel témoigneront sur tous les thèmes identifiés par la Régie dans la correspondance A-0017.

Nous tenons par ailleurs à aviser la Régie qu'en raison d'un conflit d'horaire, une partie du panel ne sera pas disponible entre 11h 30 et 13h30. Dans l'éventualité où l'audience devait se poursuivre en après-midi, le panel serait à nouveau disponible, en son intégralité, à compter de 13h45.

**Audience à huis clos** (volet confidentiel)

Gazifère ne prévoit pas présenter de preuve à huis clos dans le cadre de l'audience du 13 octobre 2022.

Toutefois, aux termes de la correspondance A-0017, la Régie demande notamment à Gazifère de déposer la version finale, en anglais, du rapport de la firme DNV-GL, et annonce que si elle souhaite soulever des questions à l'égard dudit rapport, elle le ferait à la fin de l'audience.

Pour les raisons plus amplement détaillées dans le cadre de la déclaration sous serment qui sera acheminée, Gazifère dépose, ci-joint, sous la cote GI-1, Document 1.1, le rapport requis par la Régie sous pli confidentiel.

Dans l'éventualité où la Régie soulevait des questions portant sur ce rapport, il serait nécessaire que cette partie de l'audience se déroule à huis clos. Le panel annoncé pour la partie publique de l'audience sera alors disponible pour répondre aux questions de la Régie.

Par ailleurs, le mandat à DNV-GL a été octroyé le 24 août 2021. La description dudit mandat apparaît dans le rapport (pièce GI-1, Document 1.1), à la section Executive Summary, à la page 1 du document.

Gazifère souhaite par ailleurs souligner que le rapport de DNV-GL constitue un intrant pour la réalisation du rapport final par Enbridge Inc. relativement à la phase 1 du présent dossier. Le rapport final faisant état des conclusions finales relatives à la phase 1 ainsi que des recommandations requises en vue de la réalisation d'une phase 2, le cas échéant, est attendu d'ici la fin du mois d'octobre.

\* \* \*

Le panel de Gazifère planifie avoir recours à une salle virtuelle distincte lors de l'audience.

À ce stade, nous estimons à 25 minutes le temps requis pour notre argumentation, si des représentations s'avéraient nécessaires.

Veuillez agréer, chère consoeur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

MILLER THOMSON sencl

*(s) Adina Georgescu*

Adina Georgescu  
ACG/  
p.j.

c.c. Me Dominique Neuman – RTIEÉ  
Me Pierre-Olivier Charlebois – FCEI  
Me Camille Cloutier - ROÉÉ

